



LES TECHNIQUES DE LA PAIE



PUBLIC CONCERNE : Artisans, chefs d'entreprises et collaborateurs.

DUREE : 7 heures sur 1 jour

LIEU : CAPEB CHAUMONT

HORAIRES : 8h30-12h 13h30-17h

OBJECTIFS : Connaître les techniques de la paie et les calculs liés aux cotisations sociales

PROGRAMME :

<p>➤ LE BULLETIN DE PAIE : LA STRUCTURE</p> <ul style="list-style-type: none">- Mentions obligatoires « Loi Aubry »- Détermination des coûts et des nets- Incidence de la durée de travail sur la paie, les heures supplémentaires <p>➤ LES DIFFERENTES NATURES DE COTISATION</p> <ul style="list-style-type: none">- Les plafonds- URSSAF- ASSEDIC- Caisse de retraite non cadre et cadre- Les taxes sur salaire (CSG-CRDS)	<p>➤ LE TRAITEMENT DES ABSENCES ET DES MALADIES</p> <p>➤ METHODE DE CALCUL DES CONGES PAYES</p> <p>➤ PREVOIR ET MAITRISER UN CONTROLE URSSAF</p>
--	---

Bulletin d'inscription à la formation « LES TECHNIQUES DE LA PAIE »

A retourner par mail à notre service formation : ma.delacroix@capeb-haute-marne.fr

Pour tous renseignements, contactez-nous au 03.25.35.04.20. A bientôt !

Entreprise / Tampon : _____

Adresse postale : _____

CP – Ville : _____ Tél. : _____

Siret : _____ Email : _____

Participant(s) :

Nom : _____ Prénom : _____ Statut : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Statut : _____